

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. OBJET DU GRAINE OCCITANIE

L'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable (EEDD) est une éducation au sens large, qui s'appuie sur les champs de l'information, de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et de la participation citoyenne pour impliquer les personnes dans l'action, à tous les âges de la vie. Elle explore ainsi, de manière croisée, des champs qui sont tant environnementaux, que sociaux, économiques ou culturels. Il s'agit d'une éducation qui a vocation à s'adresser, de manière bienveillante, à tous les publics du territoire : familles, socio-professionnels, touristes, scolaires, étudiant·es, publics en situation de handicap, publics en insertion sociale, etc.

L'EEDD a pour finalité d'accompagner les citoyen·es vers une prise de conscience de la complexité de leur environnement, vers l'acquisition de connaissances et de compétences qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes écologiques et sociaux auxquels nous faisons face. L'EEDD se base sur des pédagogies actives, visant à rendre le public acteur de son apprentissage afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche.

Le GRAINE Occitanie a pour objet social la promotion et le développement de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable (EEDD) en Occitanie, à travers la mise en réseau des acteur·trices. Le GRAINE Occitanie est laïque et indépendant de tout parti politique.

2. LES CATÉGORIES D'ADHÉRENTS AU GRAINE OCCITANIE

- 1. Réseaux territoriaux d'EEDD :** associations dont l'objet social et la gouvernance sont similaires à ceux du GRAINE Occitanie, à une échelle infrarégionale.
- 2. URCPPIE Occitanie :** association « Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement ».
- 3. Associations et fédérations associatives d'échelle régionale :** associations dont l'objet social stipule un ancrage territorial à l'échelle de la région Occitanie et dont l'action opérationnelle correspond à cette échelle.
- 4. Associations :** associations autres que les réseaux territoriaux, l'URCPPIE et les associations et fédérations d'échelle régionale.
- 5. Individuels :** personnes physiques souhaitant adhérer à titre personnel.
- 6. Entreprises :** personnes physiques et morales dont l'action dans le champ de l'EEDD est à but lucratif.
- 7. Organismes publics :** organismes publics qui n'apportent pas de concours financier aux activités du GRAINE Occitanie.

DONNÉES PERSONNELLES



En application du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), nous souhaitons réaffirmer notre politique de confidentialité concernant la conservation, le traitement et l'utilisation de vos données personnelles au sein du GRAINE. A ce titre, vos données ne sont ni vendues, ni échangées et, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier à tout moment.

3. PROCEDURE D'ADHESION ET COTISATION ANNUELLE

La première demande d'adhésion d'une personne morale ou physique est adressée à la présidence de GRAINE Occitanie sous forme d'un courrier. Pour les personnes morales, cette demande s'accompagne d'une présentation de leur structure, d'une délibération de leurs instances décisionnelles compétentes et d'une copie de leurs statuts. Cette demande d'adhésion est soumise au Conseil d'administration du GRAINE Occitanie.

PERSONNES MORALES

VOS INFORMATIONS ET CONTACTS

Merci de prendre le soin de remplir ces informations même dans le cas d'une réadhésion, pour vérification.

Organisme	
Statut juridique	
Adresse(s) postale(s)	
Nom / prénom du représentant légal	
Qualité du représentant	
Nom / prénom du contact privilégié pour le GRAINE	
Coordonnées tél.	
Courriel	
Autres courriels (collègues, administrateurs, élus...) souhaitant recevoir les messages adressés aux adhérents.	

VOTRE COTISATION :

Associations		50 €	
Entreprises	Indépendants et moins de 5 salariés	50 €	
	de 5 à 20 salariés	100 €	
	de 20 à 99 salariés	200 €	
	supérieur à 100 salariés	1 000 €	
Organismes publics	Collectivités de moins de 3 000 habitants	50 €	
	Collectivités de 3 000 à 5 000 habitants	100 €	
	Collectivités de moins de 5 000 à 50 000 habitants	200 €	
	Collectivités de 50 000 à 100 000 habitants	300 €	
	Collectivités de plus de 100 000 habitants	500 €	
	Autres organismes publics	200 €	
Date et signature			

Pour nous transmettre votre demande d'adhésion ou de réadhésion, vous pouvez au choix nous envoyer votre bulletin d'adhésion :

- par voie postale accompagné d'un chèque d'adhésion,
- par mail à : administration@graine-occitanie.org et effectuer votre paiement :
 - par virement ;
 - par CB via [HelloAsso](#).



CONTACTS

Site de Montpellier :

Immeuble Le Thèbes
26 allée de Mycènes
34000 Montpellier

Site de Toulouse :

14 rue de Tivoli
31000 Toulouse

Standard téléphonique :

04 67 06 01 12

www.graine-occitanie.org